

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL A VOULU PRÉCIPITER LA REPRISSE DES COLLÈGES ? IL DOIT MAINTENANT SATISFAIRE LES REVENDICATIONS CORRESPONDANTES !

Le 8 mai, alors que le déconfinement approchait et sans attendre l'avis des autorités sanitaires, Stéphane Troussel, président du Conseil Départemental 93, déclarait très tranquillement au micro de France Bleu vouloir rouvrir les collèges du département dès le 25 mai. Tout au long du mois de mai, les services départementaux se sont donc lancés dans une course à l'échalote pour servir l'affichage politique de son président et imposer un calendrier intenable, laissant place à l'inquiétude, au doute et à la colère des personnels comme des usager-es. Petit retour en arrière sur ces effets d'annonces dévastateurs :

Les annonces

« Les conditions pour la reprise en présentiel »

Le retour à l'activité professionnelle en présentiel s'effectue dans les conditions suivantes : [...]

- Dotation individuelle de chaque agent de 10 masques lavables 30 à 50 fois et d'un GHA de 100ml rechargeable et d'un kit de nettoyage de son espace personnel de travail. » (rapport du CT – CHSCT du 05/05/20, rappelé dans un mail envoyé à tou-tes les agent-es le même jour par le directeur général des services départementaux)

« Chaque élève sera doté d'un masque pour la rentrée du 25 mai. »

« Pour les agents, il est indispensable de signaler une éventuelle fragilité au docteur Belbey nbelbey@seinesaintdenis.fr

En, effet à compter du lundi 11 mai seront considérés en fragilité uniquement les agents réellement signalés auprès de la MPP. » (mail du 06/05/20 envoyé par la Directrice de l'Éducation et de la Jeunesse, à tou-tes les chef-fes d'établissements et gestionnaires) – Consignes répétées le 13 mai, le 20 mai et le 29 mai

« Au regard du caractère exceptionnel de la situation, le bureau des ATTEE ou votre adjoint gestionnaire en lien avec nous, pourra vous demander à rejoindre un autre collège. » (mail du 13/05/20 envoyé par la Directrice de l'Éducation et de la Jeunesse, à tou-tes les agent-es) – Consignes répétées le 29 mai

La réalité

À leur reprise à marche forcée le 18 mai, les agent-es des collèges ne disposaient que de 2 masques jetables par jour de travail, masques que gestionnaires et agent-es de maintenance ont dû aller chercher à l'hôtel du département à Bobigny au mépris de leur santé... Les masques n'ont été reçus que le 29 mai avec la même dotation pour l'ensemble des collèges : 10 masques par ATTEE et 38 masques pour l'ensemble des élèves.

Nous maintenons notre exigence que soient livrés des masques FFP2, seuls à être reconnus par le code du travail, en nombre suffisant, ainsi que tout le matériel nécessaire à la protection des agent-es (gel hydroalcoolique, lingettes...). Nous exigeons la réparation de toutes les toilettes endommagées.

C'est compréhensible que les situations remontent à la Médecine de Prévention, sauf que :

- il n'y a que 4 médecin-es pour 8 000 agent-es.
- bon nombre de situations d'agent-es sont déjà connues du Département, et de la MPP en particulier.
- beaucoup d'agents en situation de fragilité ont repris le travail depuis le 18 mai, faute de réponse de la MPP suite à la saturation de la messagerie. Les premières réponses n'ont commencé qu'à arriver à partir du 2 juin.

La réouverture des collèges exige un plan urgent de recrutement de médecin-es pour que tou-tes les agent-es soient vu-es, que toutes les réponses soient apportées sans délai.

Changer d'établissement les ATTEE sans leur consentement, alors qu'ils ne sont pas de l'équipe mobile : un galop d'essai ? Avant de généraliser cela à des temps moins exceptionnels ? **Nous n'accepterions pas que la Département utilise cette crise sans précédent pour imposer une nouvelle politique managériale, sans scrupules. Nous exigeons le respect des affectations statutaires de chaque agent-e.**

L'AFFICHAGE POLITIQUE A UN PRIX : CELUI DU RECRUTEMENT EN NOMBRE SUFFISANT D'AGENT-ES POUR RÉPONDRE AUX CHARGES ALOURDIES DE TRAVAIL EN TERMES D'ENTRETIEN DES LOCAUX